

## Diplôme National du Brevet – Nouvelles règles dès 2026

### 1. Comment est calculée la note ?

**Note finale** sur 20 (et non plus sur 800 points).

**Moyenne** = 40 % contrôle continu + 60 % examen final.

Il faut **10/20 minimum** pour réussir.

### 2. Le contrôle continu

Compte pour 40 % de la note finale.

Basé sur la moyenne de toutes les matières de 3e (même coefficient pour chacune).

**Options** (latin, LCE, chant choral, LSF, découverte pro. etc.) : les points au-dessus de 10/20 sont des bonus.

### 3. L'examen final

- Pèse 60 % de la note finale.
- 4 épreuves écrites :
  - Français
  - Mathématiques
  - Histoire-Géographie
  - Sciences
- + 1 épreuve orale : présentation d'un projet (histoire des arts, EPI, parcours éducatif...).



### 4. Les mentions:

Objectif: réussir l'année de 3e en travaillant régulièrement et en préparant sérieusement les épreuves finales.

Mention	À partir de
Assez bien	12/20
Bien	14/20
Très bien	16/20
Très bien avec Félicitations du jury	18/20

***Félicitations !***



# PARCOURS AVENIR

## 3ème



### 1. Le temps de la réflexion

**Octobre - novembre** : réfléchir à son projet d'orientation

→ Des heures dédiées à l'orientation sont organisées dans l'établissement.

→ L'élève découvre le monde professionnel et construit son projet avec le professeur principal et le psychologue EN.

→ Un entretien individuel d'orientation est proposé à l'élève et sa famille pour anticiper les choix.

**Décembre - janvier:** premier bilan scolaire

→ Début des discussions en conseil de classe.

→ Salons, forums et carrefours-métiers: on s'informe !

→**organisation de stages en entreprise :**

collège : du 24/11 au 28/11 ; SEGPA: du 17/11 au 28/11 et du 02/03/26 au 13/03/26.

### 2. Le temps du dialogue

**Janvier - février** : demandes d'orientation

→ **Choix parmi :**

- 2de générale et technologique
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP ou CAP agricole

→ Les familles formulent leurs choix en ligne ou sur la fiche de dialogue.

→ **concertations actives: du 19/01 au 30/01/2026.**

**04/02/2026:** Réunion avec les Proviseurs.

**Mars** : avis provisoire du conseil de classe

→ Le conseil donne un avis sur les vœux.

→ Dialogue poursuivi en cas de désaccord.

→ **Journées portes ouvertes:** une belle occasion de découvrir les lycées!



Professeur principal.

Mme Lebre- Psy-EN.



### 3. Le temps du choix

**Mai** : demandes d'admission

→ L'élève et sa famille précisent leurs vœux d'établissement et de formation.

→ Le conseil de classe examine et le chef d'établissement valide l'orientation.

**Juin:** décision et affectation

→ Le conseil propose une orientation.

→ En cas de désaccord, un entretien est organisé, puis une commission d'appel peut être saisie.

→ Affectation décidée par le DASEN via Affelnet-Lycée.

**Résultats disponibles fin juin ou début juillet.**